



## Probleme avec acheteur de voiture

Par **johanmi13**, le **18/08/2010** à **22:52**

Bonjour, j'ai vendu ma voiture de 2007 AVEC 165000KM il y a 6 jours et le client a cassé le turbo puis le moteur et me dit que je dois payer hors je venais de faire la vidange dans le garage de la marque et mon carnet d'entretien est à jour que dois-je faire dois-je payer?